

**Numéro de dossier :** 1180607007

**Unité administrative responsable**

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division d'urbanisme

**Objet**

Recommandation au conseil municipal - Adoption du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte intitulée « Les taux d'implantation – Site patrimonial du Mont-Royal » jointe à l'annexe I du document complémentaire, de manière à augmenter le taux d'implantation de 35% à 55% sur le territoire formé du lot 1 063 869 du cadastre du Québec, situé au 3100, Le Boulevard, et ce, en vue d'un projet d'agrandissement de l'École St-Georges de Montréal, prévu selon le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (CA-24-011).



PV CCU - 2018-08-09 - PP - 3001440926.pdf



ANNEXE A\_PJ.pdf



18-4003 - Modification PU - École St-georges - final\_PJ.doc



AC16-VM-01 École St-George\_CJV.pdf



AC16-VM-01 École St-George\_CPM.pdf



plans 180629\_STGEORGES\_CCU\_Tabloid.pdf



plans 180704\_STGEORGES\_ETUDE\_patrimoine.pdf



PV CCU 15 oct 2015.pdf



180808\_STGEORGES\_ArchitecturePaysage-REV01.compressed.pdf



180808\_STGEORGES\_CCU\_plan site et paysager.pdf



avis MCC 1er octobre 2018.pdf



Réponse favorable du Service de la mise en valeur du territoire.pdf

**Responsable du dossier**

Anne-Rose GORROZ

Conseillère en aménagement

Tél. : 514 872-9392

Numéro de dossier : 1180607007